

Réunion du groupe régional santé et environnement

1ère partie

Le PNSE 4 et sa déclinaison régionale



Isabelle ESTEVE-MOUSSION

ARS Occitanie

Plan national santé environnement 4^{ième}

L'élaboration du PNSE tous les cinq ans est inscrite dans le Code de la santé publique



Les 4 défis du PNSE 4

S'informer, se former et informer sur l'état de notre environnement et les bons gestes à adopter pour notre santé et celle des écosystèmes



PNSE 4

Démultiplier les actions concrètes menées par les collectivités dans les territoires

Réduire les expositions environnementales affectant la santé humaine et celle des écosystèmes



Mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations et sur les écosystèmes

Le PNSE 4 : son contenu

Le PNSE4 comporte 19 actions, qui poursuivent 4 grands objectifs

- **Axe 1** « S'informer, se former et informer sur l'état de mon environnement et les bons gestes à adopter »
- **Axe 2** « Réduire les expositions environnementales affectant notre santé »
- **Axe 3** « Démultiplier les actions concrètes menées par les collectivités dans les territoires »
- **Axe 4** « Mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations »

Le document définitif est accessible ici :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/4e_plan_national_sante_environment_2020-2024_.pdf

« Une Seule Santé »



Développer et mieux faire connaître l'offre de formation « Une seule santé » : mise en pratique interdisciplinaire du concept en associant des professionnels de la santé humaine, de la santé animale et plus largement de la santé des écosystèmes

Lutter contre les espèces nuisibles (moustiques, punaises de lit, ambrosie, chenilles processionnaires, etc.) par des méthodes compatibles avec la préservation de la santé et de l'environnement
Privilégier les biocides et détergents avec les profils les plus favorables pour la santé publique et l'environnement

Renforcer la surveillance des maladies zoonotiques, les synergies et collaborations inter institutionnelles entre les 3 santés

Tous concernés



Ecole promotrice
de santé

Service National Universel



Service sanitaire
des étudiants en
santé

Visite avant et après l'accouchement



Recosanté, Open barres,
Scan4Chem, « Agir pour
bébé »

De la formation pour...

les élus, agents
des collectivités

les professionnels de
santé

les professionnels du
bâtiment, aménageurs



Des industriels incités à
substituer les substances
dangereuses dans les
produits du quotidien



Des moyens pour
la recherche

Le PNSE 4 sa gouvernance et sa mise en oeuvre

- Le PNSE a été construit avec l'ensemble des parties prenantes réunies au sein du **Groupe santé environnement (GSE)**.
- Ce GSE est chargé de suivre et d'orienter les actions du PNSE au niveau national.
- Mise en place de 4 groupes de suivi (Cf.diapo suivante) et un comité d'animation des territoires (CAT)
- Maintien des dispositions de l'Article L.1311-7 du Code de la santé publique :
- le PNSE est décliné en PRSE,
- la mise en oeuvre des PRSE relève des ARS, des services déconcentrés de l'Etat et des Conseils Régionaux.

Répartition des actions du plan par groupe de suivi

FORMATION / INFORMATION / SENSIBILISATION

GROUPE FIS

- Action 1 (service numérique Recosanté + site Internet SpF)
- Action 2 (AskReach)
- Action 3 (lisibilité des produits ménagers, communication, développement produits favorables à l'environnement)
- Action 5 (formation des professionnels de santé)
- Action 6 (plateforme Prevenir + visite sage-femme post accouchement)
- Action 7 (école promotrice de santé + SNU)
- Action 16 (plateforme Cerema + formation des élus)
- Action 17 (Urbanisme favorable à la santé : information/formation des aménageurs)

REDUCTION DES RISQUES

GROUPE RIS

- Action 8 (radiofréquences dont 5G)
- Action 9 (nuisances lumineuses)
- Action 10 (sites et sols pollués)
- Action 12 (légionellose)
- Action 13 (nanomatériaux)
- Action 14 (qualité de l'air intérieur)
- Action 15 (bruit)

DONNEES / RECHERCHE

GROUPE DORE

- Action 18 (Green Data for Health)
- Action 19 (PEPR exposome / PEPR zoonoses / fardeau environnemental)

UNE SEULE SANTE

GROUPE USS

- Action 4 (produits biocides et vétérinaires)
- Action 5 (formation « Une seule santé »)
- Action 11 (nuisibles : moustiques, punaises de lit, ambroisie, chenilles processionnaires)
- Action 20 (surveillance de la santé animale en lien avec la santé humaine)

COMITE D'ANIMATION DES TERRITOIRES

GROUPE CAT

Le PRSE 3 est toujours en cours > Fin prévue entre fin 2021 et début 2022

Un bilan du PRSE3 Occitanie est lancé ses résultats seront disponibles courant juin 2022

Calendrier prévisionnel:

Ø **fin 2021**: instruction pour la déclinaison du PNSE 4 en PRSE 4

- Ciblage sur un nombre limité d'actions du PNSE 4 à décliner dans les PRSE 4
- En complément, intégration des spécificités territoriales via des ateliers thématiques et appel à des groupes de mobilisation citoyenne dans la mesure des moyens disponibles courant 2022.

Ø **à partir de 2022-23**: mise en œuvre progressive pour un démarrage des PRSE 4 en région en 2023/2024